

15
F. PASQUIER

ARCHIVISTE DE LA HAUTE-GARONNE

~~~~~  
CASTRUM DE CAUMONT (ARIÈGE)

ET

CASTÉLAS DE BELVÉZET (GARD)

(XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> SIÈCLES)

ANALOGIES DANS LE SYSTÈME DE CONSTRUCTION

LEGS  
Auguste BRUTAILS  
1859-1926

~~~~~  
EXTRAIT du *Bulletin périodique de la Société Ariégeoise des Sciences,
Lettres et Arts* et de la *Société des Études du Couserans*
Tome XI, p. 479-482 — 1908.

FOIX
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE GADRAT AINÉ
Rue de La Bistour

—
1909



Homage to Women

J. P. [Signature]

F. PASQUIER

ARCHIVISTE DE LA HAUTE-GARONNE

CASTRUM DE CAUMONT (ARIÈGE)

ET

CASTÉLAS DE BELVÉZET (GARD)

(XII^e - XIII^e SIÈCLES)

ANALOGIES DANS LE SYSTÈME DE CONSTRUCTION



EXTRAIT du *Bulletin périodique de la Société Ariégeoise des Sciences,
Lettres et Arts* et de la *Société des Études du Couserans*

Tome XI, p. 479-482 — 1908.

FOIX
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE GADRAT AINÉ
Rue de La Bistour

1909



1891
LONDON
Printed by
W. & A. G. B. S. S.



CASTRUM DE CAUMONT (ARIÈGE)

ET

CASTÉLAS DE BELVEZET (GARD)

(XII^e-XIII^e SIÈCLES)

Analogies dans le système de construction

Le *castrum* de Caumont (1), qui couvre de ses ruines le vaste plateau du Plech, sur la rive gauche du Salat, en aval de Saint-Lizier et de Saint-Girons, a longtemps excité la curiosité des archéologues. Ils se demandaient à quelle époque remontait ce singulier monument, consistant en une enceinte elliptique qui, à l'intérieur, flanquée de cellules juxtaposées les unes contre les autres, comprend un donjon isolé. Par la situation de l'édifice, par le plan et la disposition des constructions, par l'épaisseur des murailles, on ne pouvait avoir de doute sur la destination : il s'agissait d'une forteresse, dont les dimensions permettaient d'offrir, en cas d'alerte, un refuge temporaire aux populations du voisinage. Restait la question de savoir à quelle époque on pouvait faire remonter l'origine du *castrum*.

Après les fouilles, méthodiquement pratiquées à diverses reprises avec le concours du regretté Cau-Durban, nous croyons être arrivés à résoudre plusieurs points des problèmes posés par les ruines du Plech. Sous le rapport historique, même incertitude ou plutôt même ignorance qu'auparavant : aucun texte, aucune inscription ne parle du *castrum*, et nous n'avons pas la moindre notion sur les événements dont Caumont a

(1) Cau-Durban et Pasquier, CASTRUM DE CAUMONT. *Bulletin du Ministère de l'Instruction publique*, Comité d'Archéologie, année 1897, tirage à part. — *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, t. VII.

été le théâtre. Par qui et en quelles circonstances fut-il bâti ? En quel moment fut-il abandonné ? Quels seigneurs l'ont possédé ? A-t-il joué un rôle prépondérant dans la région ? Autant de questions qui restent sans solution.

En ce qui concerne l'archéologie, c'est-à-dire l'époque du monument et ses caractères, nous avons acquis des données assez précises. L'examen des procédés architectoniques de la bâtisse nous a fourni les éléments nécessaires pour déterminer approximativement le temps de la construction, que nous attribuons à la fin du XII^e siècle ou plutôt au commencement du XIII^e siècle.

A notre connaissance, dans la région du Couserans et des Pyrénées Centrales, on ne rencontre aucune forteresse du même genre qui présente des termes de comparaison. Fallait-il en conclure que ce château n'avait pas d'analogue dans les types d'architecture militaire ? La prudence nous a engagés à ne pas nous aventurer dans des affirmations aussi hasardeuses ; l'expérience a démontré que cette réserve était justifiée. Notre étude avait donné l'éveil ; les renseignements ne tardèrent pas à nous fournir des arguments pour reprendre l'étude du problème.

En 1905, le *Bulletin monumental* (1) publiait un article de notre ami M. de Saint-Venant qui signalait, dans le Gard, à huit kilomètres au nord d'Uzès, un château-fort appelé le *Castelas de Belvezet*. Là se trouvaient représentés le plan et les dispositions, dans l'ensemble et même dans les détails, tels qu'on les voit figurer au *castrum* de Caumont.

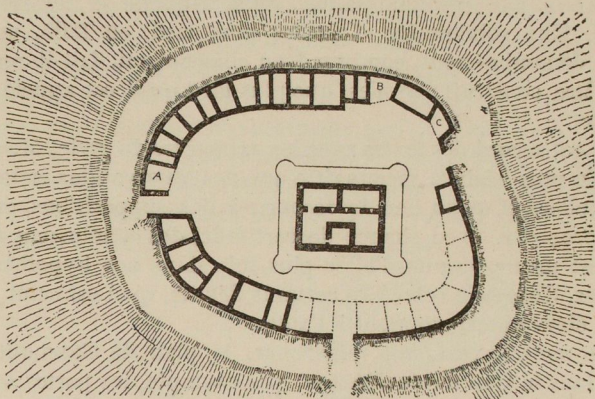
Il suffit de jeter un coup-d'œil sur les deux plans, que nous plaçons l'un au-dessus de l'autre, pour constater les analogies frappantes entre les deux monuments.

On est en présence d'un plan elliptique, plus grand à Caumont (118 m. sur 44 m.) qu'à Belvezet (80 m. sur 60 m.). Sans autres interruptions que celles nécessitées par les portes, les murailles sont intérieurement flanquées de cellules contiguës. A chaque extrémité du grand axe est pratiquée une ouverture ; un donjon s'élève isolément au milieu des constructions. Les bases des murailles ne sont pas talutées ; la bâtisse consiste en assises de moëllons maçonnés, que relie un mortier grossier.

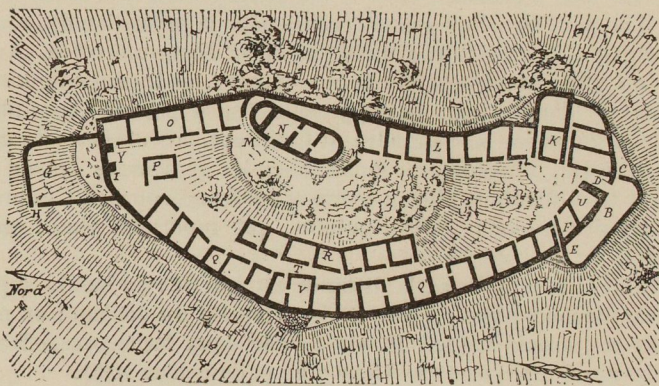
Si, pour les deux forteresses prises dans leur ensemble, les termes de comparaison abondent à première vue, les différences s'affirment quand on procède à l'examen des diverses parties. A Caumont, les portes sont protégées par des barbicanes, la courbe des murailles est plus allongée. Le donjon à Belvezet, campé au milieu de la cour, flanqué d'une tour à chaque angle de la motte dont il se dégage, affecte une forme carrée ; à Caumont, il est elliptique et se rapproche de l'enceinte, à laquelle il

(1) Voir le tirage à part.

peut servir de protection en cas d'attaque sur un des flancs. Tels sont les points principaux qui donnent à chaque château-fort un caractère spécial. M. de Saint-Venant avait connaissance de notre travail, mais n'osait



Castelas de Belvezet.



Castrum de Caumont.

affirmer que Caumont et Belvezet fussent contemporains. Les déductions archéologiques ne lui suffisaient pas ; avant de se prononcer, il voulait s'appuyer sur un texte pour mettre d'accord l'histoire et l'archéologie. Ses recherches l'ont amené à découvrir, dans les archives

de M. le duc d'Uzès, des chartes où il est fait mention du château, justement à l'époque où, d'après les données de l'archéologie, on en ferait remonter la construction.

En 1144, le domaine appartenait au chapitre cathédral d'Uzès ; il en fut fait alors une reconnaissance, dans laquelle la forteresse n'est pas citée. Une soixantaine d'années plus tard, en 1205, un vassal, dans son dénombrement, comprend un château qui, fait-il remarquer, venait d'être construit ; ce n'est que plus tard qu'il est appelé *Castelas de Belvezet*.

Devant cet accord des textes avec les caractères du style, M. de Saint-Venant n'a plus hésité à reconnaître que nos observations et les siennes étaient fondées et qu'au lieu de recourir à des suppositions, on avait le droit de proposer, avec chance de certitude, des conclusions motivées. Il nous est même permis d'aller plus loin dans nos hypothèses et de déterminer, d'après le relevé de certains détails, quel est celui des deux châteaux élevé antérieurement à l'autre.

Comme nous l'avons fait remarquer, le plan de Caumont est plus complet dans le système de défense : par exemple, les portes sont protégées par des barbicanes, dont on ne trouve pas trace à Belvezet. Or ce procédé de défense, suivant Viollet-le-Duc, ne commence à être employé qu'à la fin du XII^e siècle. Dans le premier château, le donjon se rapproche du mur d'enceinte, dont il est éloigné dans le second. De cette façon, il ne peut être d'un grand secours pour la protection des remparts avec lesquels il n'entre pas directement en communication. Au XIII^e siècle, on porte remède à cet inconvénient : les ingénieurs militaires déplacent le donjon pour le rapprocher peu à peu de l'enceinte avec laquelle il finira par se confondre. A Caumont, fait observer le général de La Noë (1), l'ingénieur connaît bien les ressources de son art et joue avec les difficultés, plie ou redresse les lignes courbes. Ces procédés indiquent des notions assez avancées, qui reportent plutôt en deçà qu'au-delà du XIII^e siècle.

De Saint-Girons à Uzès, la distance est grande : du bassin supérieur de la Garonne on passe au milieu de la vallée du Rhône ; on ne peut attribuer au simple hasard le fait d'avoir deux forteresses, offrant des analogies aussi marquées dans leur plan et dans leur style.

Les ingénieurs des premières périodes du Moyen-Age ne se livraient pas à la fantaisie de leur inspiration : ils obéissaient à des règles, dont l'application pouvait entraîner des modifications, imposées par le choix de l'emplacement et par la nature des matériaux.

M. de Saint-Venant donne d'autres exemples de forteresses du haut

(1) CASTRUM DE CAUMONT. *Bulletin du Ministère* et tirage à part de l'article.

Moyen-Age où l'on constate l'existence d'enceintes elliptiques, avec un donjon central et des cellules contiguës à la muraille ; on en a signalé en Auvergne et dans les Cévennes. Si l'on faisait une répartition géographique de ces types d'architecture militaire, Caumont, situé dans les Pyrénées Centrales, serait une exception dans notre région.

M. de Saint-Venant a donné un assez long développement à la description de Belvezet ; il estime que les travaux d'archéologie comparée, même à propos de monuments d'importance secondaire, permettent des rapprochements entre divers spécimens qui, à l'état isolé, resteraient ignorés. Ainsi, les éléments d'information, recueillis à Caumont et à Belvezet, peuvent faciliter, surtout dans les régions du Midi, pour l'époque du haut Moyen-Age, l'étude d'un système encore peu connu d'architecture militaire.



